

BESOIN DE PERSONNEL INTÉRIMAIRE ?



NOS SOLUTIONS

+ UN VIVIER DE COMPÉTENCES SUR DES MÉTIERS VARIÉS

ADMINISTRATIF Secrétaire de mairie, DGS, gestionnaire état civil / urbanisme / comptabilité / ressources humaines / marchés publics

TECHNIQUE Agent d'entretien polyvalent (espaces verts/bâtiments/voirie), cuisinier, technicien informatique, responsable de service...

CULTUREL Responsable de médiathèque, agent d'accueil de bibliothèque, archiviste...

MEDICO-SOCIAL Responsable de CCAS/ EHPAD, agent d'accueil CCAS, ATSEM...

ANIMATION-SPORT Animateur, directeur CLSH...

+ LES AVANTAGES POUR LA COLLECTIVITÉ

- L'assurance de bénéficier d'un agent opérationnel
- La collectivité est déchargée des formalités liées au recrutement et à la gestion
- La paye de l'agent est réalisée par le CDG
- Le CDG gère la rupture du contrat si la mission n'est pas probante
- La collectivité ne supporte pas le versement de l'allocation chômage
- Un moyen de tester un agent avant un recrutement pérenne

+ TARIFS

Mission d'exécution de 1^{er} niveau :
20€67 / heure

Autres missions :
frais de 25% du salaire brut chargé

Portage de contrat :
frais de 10 % du salaire brut chargé

Aménagements tarifaires :

- Missions de + de 3 mois : - 5 % sur le tarif horaire (soit frais de gestion à 20%)
- Si accueil d'un stagiaire des formations diplômantes LMACT et DUAT : réduction sur facture intérim au prorata de la durée du stage



CONTACTS - SERVICE INTÉRIM

interim@cdg56.fr | 02 97 68 36 24
02 97 68 16 14
02 97 68 31 54